

OPÉRATEUR EN CONTRÔLE DE RÉSEAUX ET INSPECTION TÉLÉVISÉE

Assainissement



L'opérateur en contrôle de réseaux et inspection télévisée est un maillon essentiel de la chaîne intervenant en matière d'assainissement, c'est-à-dire de l'ensemble des activités qui permettent la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées, polluées.

Grâce à des outils très perfectionnés, robotisés et digitalisés, l'opérateur en contrôle de réseaux et inspection télévisée vérifie le bon fonctionnement des réseaux et participe ainsi à la lutte contre la détérioration de l'environnement en s'assurant que les réseaux ne sont pas endommagés et qu'il n'y a aucun risque de pollution de l'eau ou des sols.

Salaire débutant :
1 800 € à 2 200 € brut/mois

Domaine d'activité :
Le traitement des eaux usées ou polluées

Autres appellations :
Inspecteur de réseau d'assainissement
Technicien de contrôle de réseau d'assainissement



MISSIONS

De manière générale, l'opérateur contrôle et inspecte l'état des réseaux d'assainissement à l'aide d'une caméra ou d'un robot directionnel.

Avant toute chose, il doit localiser les réseaux, détecter les branchements et les raccordements.

Une fois qu'il a localisé les réseaux de canalisation, il les cartographie, c'est-à-dire qu'il effectue un relevé dit topographique.

Il réalise des contrôles de ces réseaux à plusieurs étapes : lorsque de nouveaux réseaux d'assainissement sont installés,

avant leur mise en service, il vérifie qu'ils sont étanches, qu'il n'y a pas de fuite.

Il effectue également des diagnostics sur les réseaux en service, quand des anomalies sont détectées, afin d'organiser leur réparation dans les meilleurs délais.

À l'issue de chaque mission, il doit rédiger un rapport d'inspection, qu'il transmet à son responsable.



COMPÉTENCES

L'opérateur en contrôle de réseaux et inspection télévisée doit connaître et maîtriser des matériels sophistiqués, comme des robots directionnels disposant de caméras qui leur permettent de visualiser l'intérieur des réseaux et réaliser des diagnostics sur leur état.

Pour cela, il doit également savoir utiliser des logiciels informatiques dédiés aux réseaux d'assainissement.

Il doit connaître les procédures et les modes opératoires pour intervenir dans les réseaux en toute sécurité. Il doit également savoir lire un plan de réseaux.

Il faut avoir un bon contact avec la clientèle, savoir s'adapter à tous types de situation et savoir faire preuve d'autonomie et d'initiative en cas de difficultés.

Amenés à se déplacer, l'opérateur doit être titulaire du permis B.



CADRE DE TRAVAIL

L'opérateur en contrôle de réseaux et inspection télévisée peut travailler au sein d'une collectivité locale qui dispose d'un service d'assainissement ou bien être salarié au sein d'une entreprise spécialisée dans la distribution d'eau et la maintenance des réseaux d'assainissement, en relation avec différents services et intervenants tels que la voirie, les usagers, services de l'État, ...

C'est un métier qui permet à la fois de travailler sur le terrain, lors des interventions en extérieur sur les réseaux, et également au sein d'un bureau d'étude lors de la phase de réalisation des rapports et diagnostics.

Qu'il soit sur un chantier ou à son bureau, l'opérateur en contrôle de réseaux manipule des outils technologiques perfectionnés, informatiques ou même des robots.

Ce métier nécessite de se déplacer régulièrement pour se rendre sur les différents chantiers et ne laisse pas de place à la routine. Chaque intervention est différente !

L'opérateur en contrôle de réseaux est très autonome, il organise lui-même ses interventions en fonction des besoins et des urgences des clients.

Il peut arriver que des interventions en urgence aient lieu le week-end, de nuit, le contrôleur pouvant également être soumis à des astreintes.

Pour des raisons de sécurité, le port d'équipements de protection individuels (cuissardes, gants, casque, harnais, détecteur gaz, ...) est indispensable.



FORMATIONS

Le métier d'opérateur en contrôle de réseaux et inspection télévisée est accessible via un CAP Agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides Spéciaux (CAP AACDLS) ou un baccalauréat professionnel Hygiène et Environnement (Bac Pro HE). Il est aussi accessible sur le terrain par le biais d'un compagnonnage.

Cette formation peut être réalisée en formation initiale avec un stage en cours d'année, en formation continue en alternance ou par le biais d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Avec de l'expérience, il est tout à fait possible d'évoluer au sein du service ou de l'entreprise vers des fonctions d'encadrement, de contrôle ou de management en tant que responsable de réseau par exemple.